GUYON
& ASSOCiÉE
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
accueil@guyon-associes.com

GUYON & ASSOCIEE VARENNES VAUZELLES
15 Rue de Bengy
58640 VARENNES VAUZELLES

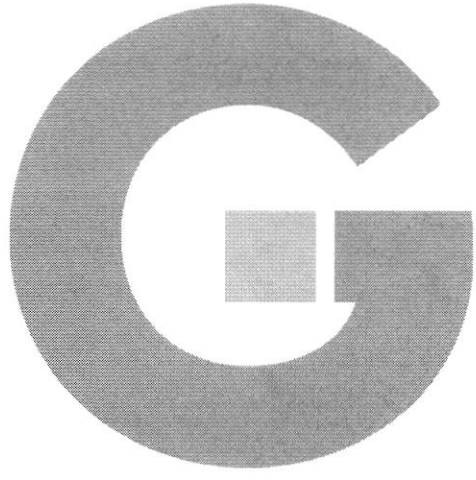
SAS ABC DIAGNOSTIC EXPERTS

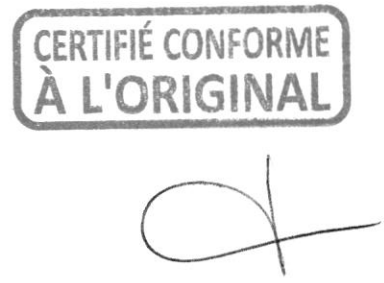
2 Rue des Minotiers

58200 COSNE COURS S LOIRE

94926747000019

Plaquette
Mission de présentation





31/12/2025

Ce document contient 19 pages

GUYON
& ASSOCIÉE
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

ABC DIAGNOSTIC EXPERTS

31/12/2025

Comptes annuels

GUYON & ASSOCIÉE
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

ABC DIAGNOSTIC EXPERTS

31/12/2025

Bilan Actif

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Actif			Au 31/12/2025			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
		Capital souscrit non appelé (I)				
		Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				141
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL				141
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 694	9 975	13 718	16 689
		Autres immobilisations corporelles	7 464	5 028	2 436	2 509
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
		TOTAL	31 158	15 003	16 155	19 198
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	13 300		13 300	
		Autres immobilisations financières	627		627	627
		TOTAL	13 927		13 927	627
		Total de l'actif immobilisé (III)	**45 086**	**15 003**	**30 082**	**19 967**
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits (intermédiaires et finis)				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)(4)	Créances Clients et Comptes rattachés	62 434		62 434	46 693
		Autres créances	2 562		2 562	3 013
		Charges constatées d'avance	843		843	1 133
		Capital souscrit appelé, non versé				
		TOTAL	65 841		65 841	50 839
	VMP	Actions propres				
		Autres titres				
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
		Disponibilités	307 884		307 884	215 244
		TOTAL	307 884		307 884	215 244
		Total de l'actif circulant (IV)	**373 725**		**373 725**	**266 084**
		Frais d'émission des emprunts (V)				
		Primes de remboursement des emprunts (VI)				
		Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
		TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**418 812**	**15 003**	**403 808**	**286 052**
Renvois :		(1) Dont droit au bail				
		(2) Dont à moins d'un an			627	627
		(3) Dont à moins d'un an				
		(4) Dont à plus d'un an				

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Edité à partir de Loop V5.46.0

ABC DIAGNOSTIC EXPERTS

31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 4 000)	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	800	400
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	144 558	
	Report à nouveau	14 685	14 685
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	154 692	202 101
	Situation nette avant répartition	318 736	221 187
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**318 736**	**221 187**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	30 040	40 657
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		7 906
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***30 040***	***48 563***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	**603**	**192**
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 251	4 299
	Dettes fiscales et sociales	47 063	10 384
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 113	1 424
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	**85 071**	**64 864**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**403 808**	**286 052**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	65 064	64 672

Edité à partir de Liasy V5.46.0

GUYON
& ASSOCIÉE
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

ABC DIAGNOSTIC EXPERTS

31/12/2025

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

1 Principes et méthodes comptables 2

1.1 Principes généraux 2

1.2 Changements comptables 2

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 2

2.1 Informations relatives à l'actif 3

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 3

2.1.2 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 4

2.2 Informations relatives au passif 4

2.2.1 Capitaux propres 4

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 5

2.3 Informations relatives au compte de résultat 5

2.3.1 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel 5

3 Informations relatives à la fiscalité 6

3.1 Crédits d'impôts 6

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 6

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus 6

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail 6

5 Informations relatives à l'effectif 6

5.1 Informations relatives à l'effectif 6

1 Principes et méthodes comptables

1.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC N°2014-03 relatif au Plan Comptable Général (en tenant compte de tous les règlements le modifiant à ce jour dans sa version consolidée), complété par le règlement ANC 2022-06.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Principales méthodes comptables retenues :

- Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont comptabilisés en charges.
- Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisés en charges.
- Notre entité ne provisionne pas ses engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires.
- Les coûts d'emprunt engagés pour financer l'acquisition ou la production d'un actif éligible sont comptabilisés en charges.

1.2 Changements comptables

Le changement de réglementation comptable lié au PCG 2025 est intervenu sur l'exercice mais celui-ci est sans impact sur les comptes annuels 31.12.2025 de cette entité.

Cf Compte de transitions plus bas.

Notons également l'absence de changement de méthode à l'initiative de l'entité, l'absence de corrections d'erreurs ou de changement d'estimations.

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Informations relatives à l'actif

2.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Matériels : 3 à 7 ans en linéaire ;
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans en linéaire ;
- Téléphones, répondeurs : 3 ans en linéaire ;

Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 090	1 090	2 180	-
Immobilisations corporelles	27 928	4 478	1 248	31 158
Immobilisations financières	627	13 300	-	13 927
TOTAL	**29 646**	**18 868**	**3 428**	**45 086**

Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	948	141	1 090	-
Immobilisations corporelles	8 730	6 273	-	15 003
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**9 678**	**6 414**	**1 090**	**15 003**

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-
Créances de l'actif circulant	64 836	64 836	-
Charges constatées d'avance	843	843	-
TOTAL	**65 680**	**65 680**	**-**

2.2 Informations relatives au passif

2.2.1 Capitaux propres

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	100	-	-	100

Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	100	40	-
TOTAL	**100**		

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	4 000	-	-	-
Réserve légale	400	400	-	-
Autres réserves	-	144 558	-	-
Report à nouveau	14 685	-	-	-
Résultat de l'exercice	202 101	-144 958	- 57 143	-
Total des capitaux propres	**221 187**		**- 57 143**	**-**

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	4000
Réserve légale	-	-	-	800
Autres réserves	-	-	-	144558
Report à nouveau	-	-	-	14685
Résultat de l'exercice	-	154692	-	154692
Total des capitaux propres	**-**	**154692**	**-**	**318736**

2.2.2 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	30040	10637	19403	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5251	5251	-	-
Autres dettes	49619	49619	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	**84910**	**65507**	**19403**	**-**

2.3 Informations relatives au compte de résultat

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Crédits d'impôts

	Montant
Réduction d'impôt au titre du mécénat	1 200

3.2 Exonération fiscale

La société bénéficie sur l'exercice de l'exonération fiscale ZRR à 100%.

Le tableau de suivi de réalisation des prestations est tenu par les dirigeants, le chiffre d'affaires hors zone représente moins de 25%.

Ainsi, la société bénéficie d'une économie d'IS de 34 K€ au titre de cet exercice 2025.

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements hors bilan donnés et reçus

Caution de FRANCE ACTIVE 50% soit 21.5 K€

4.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
ANALYSEUR DE PLOMB	12 133	231.60

5 Informations relatives à l'effectif

5.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 1, complété par les 2 mandataires sociaux.

ABC DIAGNOSTIC-EXPERT

SAS AU CAPITAL DE 4 000 €

CAMPUS D'AFFAIRES

2 RUE DES MINOTIERS

58200 COSNE COURS SUR LOIRE

949 267 470 AU RCS NEVERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 21 AVRIL 2026
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

ABC DIAGNOSTIC-EXPERT

SAS AU CAPITAL DE 4 000 €
CAMPUS D'AFFAIRES
2 RUE DES MINOTIERS
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 267 470 AU RCS NEVERS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 21 AVRIL 2026 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs,

Nous vous proposons les résolutions ci-après :

1° RÉSOLUTION :

Approbation des comptes sociaux et quitus à la présidence.

2° RÉSOLUTION :

Approbation des conventions de l'article L.227-10 du Code du Commerce entre Monsieur BARON Sébastien, actionnaire et président, et la société.

3° RÉSOLUTION :

Approbation des conventions de l'article L.227-10 du Code du Commerce entre Monsieur MINEL Louis, actionnaire et directeur général, et la société.

4° RÉSOLUTION :

Approbation des conventions de l'article L.227-10 du Code du Commerce entre la SCI ABC, dont Monsieur BARON Sébastien est associé, et Monsieur MINEL Louis est associé et gérant, et la société.

5° RÉSOLUTION :

Rappel du bénéfice distribuable au 31 décembre 2025 :

Résultat de l'exercice	154 692,73 €
Solde du compte « Autres réserves »	144 588,14 €
Solde du compte « Report à nouveau »	14 685,75 €
Total du bénéfice distribuable.....	**299 280,87 €**

Il est proposé de transférer le solde du compte « Report à nouveau », d'un montant de 14 685,75 € au compte « Autres réserves », qui ressortira, avant affectation du résultat, avec un solde de 159 273,89 €.

Compte tenu du bénéfice distribuable, il est proposé l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 154 692,73 €, de la manière suivante :

✓	**Au compte « Autres réserves »**	**44 692,73 €**
	Lequel, après intégration du « Report à nouveau », avait un solde de .	159 273,89 €
	Et ressortira avec un solde de	203 966,62 €

SB

✓ **En distribution de dividendes bruts** **110 000,00 €**
M. BARON Sébastien 55 000,00 €
M. MINEL Louis 55 000,00 €

S'agissant du troisième exercice, il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées au titre de dividendes pour les deux exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribués
31 décembre 2024	54 142,86 €
31 décembre 2023	85 714,00 €

6° RÉSOLUTION :

Fixation de la rémunération de la présidence et de la direction générale pour l'exercice suivant.

7° RÉSOLUTION :

Pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir en son nom toute formalité légale.

M. BARON Sébastien
Président



ABC DIAGNOSTIC-EXPERT

SAS AU CAPITAL DE 4 000 €
CAMPUS D'AFFAIRES
2 RUE DES MINOTIERS
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 267 470 AU RCS NEVERS

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-et-un avril, à neuf heures,

Les actionnaires de la SAS ABC DIAGNOSTIC-EXPERT, société par actions simplifiée au capital social de 4 000 €, divisé en 100 actions de 40 € chacune, se sont réunis en assemblée générale au siège social sis Campus d'Affaires, 2 rue des Minotiers – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, sur la convocation qui leur a été faite.

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Monsieur BARON Sébastien, actionnaire et président
Propriétaire de 50 actions

Monsieur MINEL Louis, actionnaire et directeur général
Propriétaire de 50 actions

Soit un total de 100 actions
Sur les **100 (cent) actions** composant le capital social

En sa qualité de président de la société, Monsieur BARON Sébastien, actionnaire, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les conventions de l'article L.227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion de l'actionnaire.

L'assemblée a pris les décisions suivantes relatives à :

- ✓ L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
- ✓ Les consultations des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce.
- ✓ L'affectation des résultats de cet exercice.
- ✓ Fixation de la rémunération de la présidence et de la direction générale.
- ✓ Pouvoir pour les formalités.

PREMIÈRE RÉSOLUTION :

Les actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société et examiné les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvent les comptes établis et donnent quitus à la présidence.

Cette résolution est adoptée.

SB LN

DEUXIÈME RÉSOLUTION :

Les actionnaires, conformément à la loi, prennent acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce entre Monsieur BARON Sébastien, actionnaire et président, et la société.

Conformément aux dispositions réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions des actionnaires en annexe au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée.

TROISIÈME RÉSOLUTION :

Les actionnaires, conformément à la loi, prennent acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce entre Monsieur MINEL Louis, actionnaire et directeur général, et la société.

Conformément aux dispositions réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions des actionnaires en annexe au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée.

QUATRIÈME RÉSOLUTION :

Les actionnaires, conformément à la loi, prennent acte des conventions visées à l'article L.227-10 du Code du Commerce entre la SCI ABC, dont Monsieur BARON Sébastien est associé, et Monsieur MINEL Louis est associé et gérant, et la société.

Conformément aux dispositions réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions des actionnaires en annexe au présent procès-verbal.

Cette résolution est adoptée.

CINQUIÈME RÉSOLUTION :

Il est tout d'abord rappelé le montant du bénéfice distribuable au 31 décembre 2025 :

Résultat de l'exercice	154 692,73 €
Solde du compte « Autres réserves »	144 588,14 €
Solde du compte « Report à nouveau »	0,00 €
Total du bénéfice distribuable.....	**299 280,87 €**

Les actionnaires décident de transférer le solde du compte « Report à nouveau », d'un montant de 14 685,75 € au compte « Autres réserves », qui ressort, avant affectation du résultat, avec un solde de 159 273,89 €.

Compte tenu du bénéfice distribuable, il est proposé l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 154 692,73 €, de la manière suivante :

✓	**Au compte « Autres réserves »**	**44 692,73 €**
	Lequel, après intégration du « Report à nouveau », avait un solde de .	159 273,89 €
	Et ressortira avec un solde de	203 966,62 €

SB LM

- ✓ **En distribution de dividendes bruts** **110 000,00 €**
 M. BARON Sébastien 55 000,00 €
 M. MINEL Louis 55 000,00 €

S'agissant du troisième exercice, il est rappelé, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, les sommes distribuées au titre de dividendes pour les deux exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribués
31 décembre 2024	54 142,86 €
31 décembre 2023	85 714,00 €

Cette résolution est adoptée.

SIXIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée générale décide de maintenir la rémunération versée pour la présidence et la direction générale sur l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIÈME RÉSOLUTION :

L'assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir en son nom toute formalité légale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal signé par les actionnaires.

M. BARON Sébastien
Actionnaire et Président
Président de séance

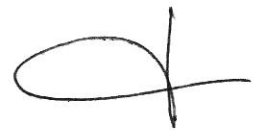
M. MINEL Louis
Actionnaire et Directeur général

ABC DIAGNOSTIC-EXPERT

SAS AU CAPITAL DE 4 000 €
CAMPUS D'AFFAIRES
2 RUE DES MINOTIERS
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 267 470 AU RCS NEVERS

FEUILLE DE PRÉSENCE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 21 AVRIL 2026

Les associés de la SAS ABC DIAGNOSTIC-EXPERT, société par actions simplifiée au capital de 4 000 €, divisé en 100 actions d'une valeur de 40 € chacune, se sont réunis en assemblée générale au siège social sis Campus d'Affaires, 2 rue des Minotiers – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE.

ACTIONNAIRES Nom Prénom, Statut, Adresse	ACTIONS Nombre	MANDATAIRES Nom Prénom, Adresse	SIGNATURES
M. BARON Sébastien Actionnaire et Président	50	156 RUE DE LA COTE BLANCHE - 58600 GARCHIZY BARON SEBASTIEN.	
M. MINEL Louis Actionnaire et Directeur général	50	MINEL LOUIS 767 RUE DES GRANDES 58320 POUGUES-LES-EAUX	

Le président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que deux actionnaires sont présents ou représentés, totalisant 100 actions ayant droit de vote.

Fait à Cosne Cours sur Loire, le 21 avril 2026.

M. BARON Sébastien
Président de séance



ABC DIAGNOSTIC-EXPERT

SAS AU CAPITAL DE 4 000 €
CAMPUS D'AFFAIRES
2 RUE DES MINOTIERS
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
949 267 470 AU RCS NEVERS

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS DE L'ARTICLE L.227-10 POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, le rapport sur les conventions de l'article L.227-10 pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et les opérations qui en découlent.

PREMIÈRE OPÉRATION :

Au 31 décembre 2025, Monsieur BARON Sébatien, actionnaire et président :
- a perçu de rémunération brute de 33 762,96 € pour son poste de président,
- a laissé des fonds non productifs d'intérêts à la disposition de la société et dont le montant s'élève à 8,85 €,
- a perçu des indemnités kilométriques pour un montant de 15 624 €

La société ABC DIAGNOSTOC-EXPERT :
- a versé un abondement d'un montant de 3 768 € sur le Plan Epargne Entreprise au profit de M. BARON Sébastien,
- a pris en charge les cotisations patronales pour un montant total de 2 390,97 €, à savoir :
 - sur le contrat Prévoyance un montant de 492,86 €,
 - sur le contrat Mutuelle un montant de 1 898,11 €.

DEUXIÈME OPÉRATION :

Au 31 décembre 2025, Monsieur MINEL Louis, actionnaire et directeur général :
- a perçu une rémunération de 33 936,83 € pour son poste de directeur général,
- a laissé des fonds non productifs d'intérêts à la disposition de la société et dont le montant s'élève à 976,68 €,
- a perçu des indemnités kilométriques pour un montant de 16 813 €

La société ABC DIAGNOSTIC-EXPERT :
- a versé un abondement d'un montant de 3 768 € sur le Plan Epargne Entreprise au profit de M. MINEL Louis,
- a pris en charge les cotisations patronales pour un montant total de 3 167,24 €, à savoir :
 - sur le contrat Prévoyance un montant de 539,09 €,
 - sur le contrat Mutuelle un montant de 2628,15 €.

SB LM

TROISIÈME OPÉRATION :

Dans le cadre d'un prêt, la SCI ABC, dont Monsieur BARON Sébastien est associé, et Monsieur MINEL Louis est associé et gérant, a une dette de 13 300 € envers la société SAS ABC DIAGNOSTIC-EXPERT.

Telles sont les conventions que nous nous devions de par la loi soumettre à votre approbation.

M. BARON Sébastien
Président

